pour le développement du Tiers-monde et rédigé par une Commission que présidait le regretté M. Lester B. Pearson:

" La réponse la plus simple est d'ordre moral: ce n'est que justice que ceux qui sont riches partagent avec ceux qui sont pauvres."

Le rapport ajoute ce qui suit:

Même dans les meilleures conditions le développement sera désordonné, inégal et tumultueux. L'histoire nous prouve qu'il en a généralement été ainsi lorsque s'accélère la marche de l'humanité sur la voie du progrès. Ce qu'il ne faut pas perdre de vue c'est que ce processus, d'amplitude mondiale et de caractère international, doit être couronné de succès si nous voulons avoir enfin sur la terre la paix, la sécurité et la stabilité. Si les nations développées désirent conserver leur position dans le monde, il faut qu'elles participent pleinement à la création d'un ordre mondial dans lequel toutes les nations et tous les hommes pourront vivre librement et dignement et disposeront d'un niveau de vie convenable. En résumé, nous sommes en présence d'un besoin essentiel et pour le satisfaire nous disposons de possibilités sans précédent dans l'histoire. Le développement international est une tâche exaltante de notre époque."

Le Gouvernement du Canada estime que ces mots, rédigés il y a cinans, n'ont rien perdu de leur actualité. Ils traduisent notre intirêt dans l'action commune et la coopération avec les pays en voie de développement.

Notre participation à l'aide au développement en Afrique est importante. Cette année \$195 millions ont été prélevés sur les fond publics pour être affectés aux programmes d'aide bilatérale destinés aux pays indépendants d'Afrique. Cette somme représente plus de 40 pour cent du budget total affecté à l'aide bilatérale. De ce montant, \$85 millions environ sont offerts sous forme de subventions et le reste, sous forme de prêts consentis à des conditiné de faveur. L'aide alimentaire que nous enverrons à l'Afrique cett année totalisera près de \$60 millions. Le Canada a fourni une somme suplémentaire de \$26 millions par l'entremise d'organismes multilatéraux comme le Programme des Nations Unies pour le dévelorment.